

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT N ° 1250

présenté par
M. Dive, M. Vatin, M. Forissier, M. Minot, M. Dubois, Mme Genevard, M. Schellenberger,
M. Nury, M. Rolland, M. Cordier, Mme Bazin-Malgras, M. Viry, M. Kamardine, M. Bazin,
M. Fabrice Brun, Mme Gruet, Mme Frédérique Meunier, Mme Dalloz, M. Jean-Pierre Vigier,
Mme Bonnivard, M. Neuder, Mme Petex, M. Gosselin, M. Ray, M. Descoeur, Mme Bonnet,
Mme Périgault, M. Taite, Mme Duby-Muller, M. Ciotti, M. Vermorel-Marques et M. Habert-
Dassault

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 17, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.